

**Ecole Elémentaire Henri Barbusse**  
**3 rue Henri Barbusse**  
**77290 MITRY MORY**

**Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 6 mars 2015**

Le second Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2014-2015 s'est réuni le 6 mars 2015 à 18h10 sous la présidence de M. Michel HACHE, directeur de l'école.

Ont assisté au Conseil :

Les enseignants : Mmes JOACHIM, MANDON, CATANAS, PRET, CHALLEND, COMBELAS, BONDU, FOURNIER, BAGAULT  
Mrs COIGNET, LACROIX, HACHE, BERTHELOT

Les représentants des parents d'élèves : Mmes BALAND, BENZEMRA, SZYCHIER-REMOADI, MARIANI, HELGTAINÉ, VANHOUTTE, ROBIN, BOULCH, POMERANTZ  
Mrs PRUGNEAU, BERTHELEU, LALOUE

Le représentant de la mairie : M. MARION

Absentes excusées: Mme MAUBOUSSIN, Mme COUVREUR

I) Effectifs

Pour faire face et à la baisse des effectifs de notre école et à la hausse des effectifs des 2 autres écoles élémentaires à proximité, la mairie a proposé à plusieurs familles sectorisées à l'école Fraboulet de scolariser leurs enfants à l'école élémentaire Barbusse.

Notre école accueillera donc en septembre 27 enfants supplémentaires initialement non prévus.

Sans compter les demandes de dérogation pour venir dans notre école, 310 élèves seront alors présents en septembre 2015, soit 14 de plus qu'en septembre 2014, ce qui doit logiquement écarter l'hypothèse d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Une modification du secteur scolaire n'a pour l'instant pas été retenue par la mairie.

II) Organisation de la semaine scolaire

L'analyse de la situation effectuée lors du 1er conseil d'école n'a pas changé.

Le 13 janvier 2015, la municipalité a constitué un groupe de travail chargé de proposer des actions qui doivent aboutir au retrait de la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle est mise en place actuellement. Les parents demandent où en sont les travaux de cette commission. M. MARION doit se renseigner.

Les enseignants apprennent que la mairie a envoyé aux familles un courrier dans lequel les parents sont invités à choisir parmi plusieurs possibilités, l'organisation de la semaine scolaire qu'ils préféreraient pour la rentrée prochaine. Afin de pouvoir s'organiser, enseignants et parents aimeraient connaître rapidement la décision qui sera prise par la municipalité.

Fin mars, la mairie devrait être en mesure d'apporter des éléments de réponse.

III) Hygiène, sécurité

Pour rappel, en cas de confinement, les parents ne doivent pas venir à l'école rechercher leur enfant. En outre, il leur est demandé de ne pas téléphoner à l'école, la ligne étant réservée à la gestion de la crise.

M. MARION rappelle qu'est implantée sur Mitry une usine de type SEVESO et qu'en cas d'alerte, les habitants ne doivent pas sortir de chez eux. L'importance des exercices PPMS est rappelée.

La hauteur des extincteurs est toujours hors norme.

Le directeur a reçu le diagnostic amiante. Tout est conforme.

Les parents demandent la présence de l'agent prévention à 15h05 le lundi et le jeudi.

Les parents FCPE s'inquiètent du manque d'hygiène dans les toilettes. Ceux-ci sont pourtant nettoyés quotidiennement. Un manque d'éducation est signalé pour certains enfants qui ne tirent pas la chasse, jettent leurs papiers par terre...

#### IV) Périscolaire

Les parents jugent la qualité des repas non satisfaisante.

Ils demandent la tenue d'une commission restauration. M. MARION y est favorable.

Ils aimeraient savoir ce qu'il en est de la procédure accident pour les équipes péri scolaire. M. MARION répond qu'elle existe et qu'elle va être prochainement diffusée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Secrétaire de séance

Directeur de l'école



Mme CHARLET

M. HACHE